



laboratorio dell'immaginario
issn 1826-6118

rivista elettronica
http://cav.unibg.it/elephant_castle

DÉTOURS DE L'ERREUR
a cura di Franca Franchi
gennaio 2016

CÉCILE DESOUTTER

Erreurs et imaginaire linguistique à l'ère des réseaux sociaux

L'erreur linguistique dans un énoncé peut passer inaperçue ou au contraire donner lieu à correction et/ou à commentaire. Après avoir présenté la façon dont diverses disciplines des sciences du langage abordent l'erreur, nous nous intéresserons dans cette contribution aux réactions auxquelles a donné lieu un tweet posté par une ministre française et contenant des écarts par rapport à la réalisation attendue de la norme dans le contexte pris en considération. Le recours à la théorie de l'Imaginaire linguistique permettra d'analyser la nature des jugements évaluatifs prononcés par les journalistes des médias en ligne qui ont repris et commenté le message de la ministre posté sur le réseau social twitter.

Faute ou erreur ?

En français, et ce n'est pas le cas dans toutes les langues, la première question que l'on se pose à propos de l'erreur linguistique est d'ordre terminologique : quand doit-on parler d'erreur et quand doit-on parler de faute ?

Dans les études sur la grammaire générative-transformationnelle, la position envers l'erreur a comme point de départ la distinction entre performance et compétence. Les erreurs apparaissent uniquement au niveau de la performance, parce que la compétence correspond à l'auditeur-locuteur idéal. De fait, les connaissances

implicites de grammaire que celui-ci possède engendrent tous les énoncés et uniquement les énoncés corrects d'une langue. Transposant la conception chomskyenne dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères, Pit Corder propose d'appeler erreur (*error*) la déformation systématique qui se rapporte à la compétence, la faute (*mistake*) étant considérée comme liée à la performance. Dans ce contexte, la faute est occasionnelle et facilement corrigeable. Lorsqu'on attire son attention sur elle, le locuteur a la possibilité de se corriger puisqu'il connaît la règle du système linguistique. En revanche, les erreurs sont récurrentes parce qu'elles correspondent à une non-connaissance des règles du système ou à des difficultés d'application. Cela dit, Corder admet lui-même que dans la situation réelle d'enseignement-apprentissage, « déterminer ce qui représente une faute et ce qui représente une erreur est un problème difficile¹ ».

Dans un ouvrage de didactique du français intitulé *L'interprétation de l'erreur*, Martine Marquillo' Larruy² considère également que les termes « faute » et « erreur » sont quasi équivalents dans le langage courant. Toutefois elle relève que, dans la tradition judéo-chrétienne, la faute est associée au péché, à la culpabilité et que c'est précisément la notion de conscience et de caractère volontaire qui la différencie de l'erreur. Ce dernier terme est en effet moins marqué, plus neutre, si bien qu'il bénéficie aujourd'hui d'une plus grande faveur des pédagogues ou didacticiens. Néanmoins, dans le domaine de la didactique des langues, « erreur » et « faute » continuent parfois à renvoyer à une distinction de nature. Reprenant en cela la théorie de Corder, Marquillo' Larruy considère que les fautes sont dues à des inattentions alors que la règle est connue. En revanche, les erreurs relèvent d'une méconnaissance des règles de fonctionnement et ne peuvent donc pas

donner lieu à autocorrection.

Partant d'une approche différente, le philosophe-linguiste Sylvain Auroux distingue « l'erreur de langage » de la « faute de langue », non sans préalablement remarquer que la distinction ne porte pas sur le résultat mais sur le procédé par lequel on aboutit au résultat. Il précise que l'erreur suppose la connaissance de la règle et donc de la correction, alors que la faute correspond à « l'ignorance de la règle avant d'être sa violation³ ». La distinction porte donc cette fois encore sur le fait qu'il existe une règle que le locuteur connaît ou au contraire ne connaît pas. Cependant, à la différence de ce qui a été dit précédemment, c'est ici la faute de langue qui découlerait de l'ignorance du locuteur.

Face à cette multiplicité de points de vue et dans la mesure où l'objet de cette contribution n'est pas de chercher à comprendre les raisons et les mécanismes d'énoncés non conformes à la règle, nous retiendrons « faute » et « erreur » comme des synonymes et ferons nôtre la définition de Debyser en considérant que « la faute » – tout comme l'erreur – « est un écart par rapport à la réalisation attendue de la norme dans un contexte donné⁴ ».

L'erreur linguistique : imperfection humaine ou moteur d'une double dynamique ?

L'erreur, quel que soit le domaine dans lequel on l'aborde, présente un paradoxe puisqu'elle indique à la fois la faiblesse de l'homme et sa perfectibilité. L'erreur linguistique n'échappe pas à ce double aspect.

D'un côté, elle concrétise un échec et donc quelque chose qu'il faut à tout prix éviter, d'autant plus qu'elle soumet à jugement l'individu qui, par manque de connaissances ou par inadvertance,

¹ CORDER S. P. (1967), « The significance of learner's errors », in *International Review of Applied Linguistics*, 5, p. 167. Nous traduisons.

² MARQUILLO' LARRUY M. (2003), *L'interprétation de l'erreur*, Paris, CLE International.

³ AUROUX S. (1998), *La raison, le langage et les normes*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 242.

⁴ DEBYSER F., HOUIS M., NOYAU-ROJAS C. (1967), *Grille de classement typologique des fautes*, Paris, BELC, p. 10.

s'éloigne de la règle.

Mais, d'un autre côté, elle s'inscrit dans une double dynamique positive, dont le premier volet concerne l'appropriation de la langue. En effet, dans les théories de l'acquisition ou de l'apprentissage, la faute/erreur n'est en général plus considérée comme un incident regrettable et une atteinte au système de la langue – conformément aux principes du behaviorisme – mais plutôt – dans une perspective constructiviste et cognitiviste – comme l'indice de la manière dont le processus d'appropriation fonctionne. Dans les méthodologies d'enseignement liées à cette dernière conception, le but visé est bien sûr toujours d'éliminer à terme l'erreur mais, pour y parvenir, on ne craint pas qu'elle apparaisse et on peut même la provoquer pour faire en sorte de mieux la traiter. Ce faisant, il devient possible de parler de « bonnes fautes » et « d'erreurs constructives » parce qu'il est naturel de se tromper et que c'est même une condition pour apprendre. L'apprentissage peut dans cette perspective être conçu comme « une série d'essais et d'erreurs, d'approximations successives, voire comme impliquant la mise en place de grammaires transitoires, qui constitueraient autant de paliers dans l'apprentissage⁵ ». La pédagogie de l'erreur repose précisément sur ces bases.

Le second volet de la dynamique concerne le changement et la variation linguistiques. Le français lui-même est né dans et par la variation, sous la pression de facteurs internes ou externes. Dans *La grammaire des fautes*, qui fut la première perspective systématique dans l'analyse des productions fautives, Henri Frei⁶ réhabilite l'erreur à partir de la constatation que les incorrections répondent le plus souvent à des nécessités induites par la langue. Le linguiste suisse, dans une optique fonctionnaliste, conçoit les phénomènes fautifs comme des procédés de réparation des irrégularités de la langue selon les deux grandes tendances de l'économie et

⁵ GALLISSON R., COSTE D. (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, p. 216.

⁶ FREI H. (1929), *La grammaire des fautes*, Paris-Genève, Slatkine.

de l'expressivité.

Dans une perspective sociolinguistique, la non-correspondance d'un énoncé à la règle peut aussi être analysée en prenant en compte les diverses dimensions de la variation composant le diastystème d'une langue: diachronie, diatopie, diastratie, diaphasie⁷, auquel il convient d'ajouter la dimension diamésique ou celle de proximité/distance proposée par Koch et Oesterreicher⁸. Weinreich, Labov et Herzog⁹ mettent pour leur part en évidence l'articulation entre changement linguistique et variation en montrant que cette dernière est un phénomène inhérent à toute langue permettant la transition entre deux états de langue. Ils décrivent en trois étapes le processus de changement, stimulé par la variation :

1. introduction, dans le parler d'un locuteur, d'une forme qui entre en alternance avec une ou plusieurs autres, toutes étant régies par une règle variable de type probabiliste ;
2. diffusion, chez d'autres locuteurs, de la nouvelle forme dont l'emploi acquiert éventuellement une signification sociale ;
3. constatation du changement lorsque la règle cesse d'être variable et qu'une restructuration des règles catégoriques s'est opérée. Il résulte de cela qu'un changement intervenu dans le système ou des modifications de l'usage finissent par rendre correct ce qui était considéré auparavant comme fautif et inversement.

L'attitude face aux écarts à « la » norme dépend toutefois du point de vue selon lequel on se place. Ainsi, dans un ouvrage collectif consacré au français parlé au 21^e siècle, il ressort que la variation inhérente à toute langue est traitée « soit comme varia-

⁷ COSERIU E. (1969), *Einführung in die strukturelle Linguistik*, Tübingen, Narr.

⁸ KOCH P., OESTERREICHER W. (2001), « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache / Langage parlé et langage écrit », in HOLTUS G., METZELTIN M., SCHMITT C. (éd.), *Lexicon des Romanistischen Linguistik 1/2*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 584-627.

⁹ WEINREICH U., LABOV W., HERZOG M. (1968), « Empirical foundations for a theory of language change », in LEHMANN W., MALKIEL Y. (éd.), *Directions for historical linguistics*, Austin, University of Texas Press, pp. 95-188.

côté les normes objectives et, de l'autre, les normes subjectives. Les normes objectives se distribuent en normes *systémiques* et *statistiques* ; les premières constituent le système stable de la langue, repérables par le biais des secondes qui quantifient et définissent les usages et les systèmes dynamiques.

Les normes subjectives représentent en revanche « le rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant-sujet social¹⁵ ». Ces normes subjectives, qui sont donc au cœur de l'Imaginaire linguistique, se subdivisent en normes *prescriptives*, *fictives* et *communicationnelles* et elles ont pour effet de promouvoir, enregistrer et diffuser certains changements linguistiques par rétroaction. Les *normes prescriptives* sont repérables dans les discours épilinguistiques qui font référence à l'institutionnalisation de la langue, aux règles entérinées et véhiculées par les ouvrages de référence (grammaires, dictionnaires), par l'école et par l'Académie. C'est dans cette catégorie que se trouvent les discours puristes à propos des écarts à la langue. Les *normes fictives* s'appuient sur des jugements d'ordre esthétique, affectif, moral ou historique, mais sans être étayées par des discours scolaires ou institutionnels. Enfin, les *normes communicationnelles* reposent sur la prise en compte de la langue comme un instrument de communication adaptable au contexte. Elles peuvent par exemple amener un locuteur à choisir d'utiliser des formes qui, d'un point de vue strictement prescriptif, pourraient être considérées comme des fautes.

Alors que les normes objectives sont extrapolées des usages des locuteurs, les normes subjectives sont dégagées à partir de leurs attitudes ou représentations et donc de leurs discours sur la langue. Dans le cadre d'une approche énonciative et réflexive, Jacqueline Authier-Revuz remarque que « le très riche discours sur le langage qui se tient au plan méta-énonciatif offre une sorte de

¹⁵ *Ibid.*, p. 10.

“linguistique spontanée” – émergeant directement de la pratique langagière en réaction à ses exigences – traitant des questions les plus diverses [...]»¹⁶.

Le Tweet de la ministre Aurélie Filippetti

Pour illustrer ce que disent les locuteurs à propos des erreurs commises par d'autres, nous prendrons en considération les commentaires auxquels ont donné lieu les écarts relevés dans un tweet posté par une personnalité politique française. On sait que communiquer sur les réseaux sociaux est devenu incontournable pour les femmes et hommes politiques, qui peuvent ainsi agir sans le filtre des médias. Le réseau social Twitter en particulier leur offre la possibilité d'exprimer librement leurs pensées, réactions ou points de vue et de les diffuser instantanément et sans intermédiaires. Le tweet est un énoncé plurisémiotique inscrit dans une fenêtre dédiée qui permet d'insérer au maximum 140 signes (espaces comprises). Les premiers lecteurs sont les abonnés à Twitter (les *twittos* ou *tweeteurs/tweeteuses*) mais ces derniers peuvent extraire un tweet de la plateforme pour, par exemple, le citer et le commenter dans les médias. Ce sont précisément les discours des médias en ligne relatifs à un tweet qui ont retenu notre attention. Le message en question a été posté le 4 août 2013 par la ministre de la Culture Aurélie Filippetti en soutien à Frédéric Haziza, un journaliste de télévision (*La Chaîne Parlementaire*) victime d'une pétition signée par des personnalités d'extrême-droite et demandant son renvoi de la chaîne publique. Le tweet de la ministre de la Culture est ainsi rédigé (Fig. 2).

¹⁶ AUTHIER-REVUZ J. (2003), « Le fait autonymique : langage, langue, discours – quelques repères », in AUTHIER-REVUZ J., DOURY M., REBOUL-TOURE S. (éd.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 96.



Fig. 2
Tweet initial d'Aurélie Filippetti.

Les railleries des twittos sur l'« orthographe en vacances » de la ministre sont immédiates (Fig. 3).



Fig. 3
Tweet d'Aurélie Filippetti commenté par un abonné.

Le tweet est effacé et remplacé par un autre, contenant encore une faute. À la suite de quoi, Aurélie Filippetti - ou la personne qui gère son compte Twitter - poste un nouveau message (Fig. 4).

Ce dernier tweet contient encore une erreur, technique cette fois, puisqu'il est adressé à la ministre elle-même, mais il ne donnera plus lieu à correction. Le jour suivant cependant, Aurélie Filippetti envoie un dernier message dans lequel elle s'adresse avec humour à ceux qui l'ont raillée (Fig. 5).



Fig. 4
Tweet corrigé d'Aurélie Filippetti.



Fig. 5
Tweet conclusif d'Aurélie Filippetti.

À nouveau, des commentaires parfois virulents apparaissent et la

ministre se voit accusée de se décharger de sa responsabilité sur ses collaborateurs.

L'événement commenté par la presse en ligne

L'épisode Twitter est immédiatement repris dans les médias en ligne avec des commentaires plus ou moins développés. Le recours à un moteur de recherche a mené à 19 médias en ligne (tout en ligne¹⁷ ou médias préexistants au web) ayant parlé de l'événement. Ce corpus est plutôt représentatif puisqu'il inclut la version en ligne de journaux traditionnels français (*Le Figaro*¹⁸, *L'Obs*¹⁹, *Le Parisien*²⁰, *Midi Libre*²¹, *L'Est Républicain*²², *La Dépêche*²³) et étrangers (*The Economist*²⁴, *La Libre Belgique*²⁵, *L'Ave-*

¹⁷ La Commission française de terminologie et de néologie propose de dénommer ainsi les pure players, c'est-à-dire ainsi les entreprises exerçant leur activité uniquement sur internet ou cette activité elle-même.

¹⁸ *Le Figaro*, « Aurélie Filippetti: Tweeter se moque de ses fautes », <http://www.lefigaro.fr/culture/2013/08/05/03004-20130805ARTFIG00310-aurelie-filippetti-tweeter-se-moque-de-ses-fautes-d-orthographe.php>, consulté le 05/08/2013.

¹⁹ *L'Obs*, « Aurélie Filippetti, un tweet, 6 fautes de français : ce ridicule qui tue les ministres PS », <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/917273-aurelie-filippetti-un-tweet-6-fautes-de-francais-ce-ridicule-qui-tue-les-ministres-ps.html>, consulté le 05/08/2013.

²⁰ *Le Parisien*, « Aurélie Filippetti s'emmêle sur Twitter et se défasse sur ses collaborateurs », <http://www.leparisien.fr/politique/aurelie-filippetti-s-emmele-sur-twitter-et-se-defasse-sur-ses-collaborateurs-05-08-2013-3031851.php21>, consulté le 05/08/2013.

²¹ *Midi Libre*, « Le tweet bourré de fautes de la ministre de la Culture », <http://www.midilibre.fr/2013/08/05/le-tweet-bourre-de-fautes-de-la-ministre-de-la-culture,742679.php>, consulté le 05/08/2013.

²² *L'Est Républicain*, « Aurélie Filippetti moquée sur Twitter pour des fautes d'orthographe », <http://www.estrepublicain.fr/actualite/2013/08/05/aurelie-filippetti-s-emmele-sur-twitter>, consulté le 05/08/2013.

²³ *La Dépêche.fr*, « Aurélie Filippetti : le tweet bourré de fautes de la ministre de la Culture », <http://www.ladepeche.fr/article/2013/08/06/1684962-aurelie-filippetti-tweet-bourre-fautes-ministre-culture.html>, consulté le 06/08/2013.

²⁴ *The Economist*, « Nous twitterons. The French language is getting battered by social media », <http://www.economist.com/news/europe/21583310-french-language-getting-battered-social-media-nous-twitterons>, consulté le 10/08/2013.

²⁵ *La libre.be*, « Les incroyables fautes d'une ministre française sur son compte Twitter », <http://www.lalibre.be/light/societe/les-incroyables-fautes-d-une-ministre-francaise-sur-son-compte-twitter-5200da4535705d93419eb637>, consulté le 06/08/2013.

nir²⁶) mais aussi de la presse people (*Closer*²⁷, *Gala*²⁸), de la presse catégorielle (*Terrafemina*²⁹, *Grazia*³⁰, *le Journal des femmes*³¹) et d'autres sites d'actualité (*OZap*³², *Arret-sur-images*³³, *Wikistrike*³⁴, *Planète Fr*³⁵, *Le lab Europe 1*³⁶). *Le-lab-Europe 1* semble être à l'origine de la reprise de l'incident par les médias.

Le modèle de l'Imaginaire linguistique permet de mettre en évidence le type de norme sur lequel reposent les discours de ces médias. L'analyse des titres donne immédiatement le ton des commentaires en mettant le plus souvent l'accent sur la dérision.

²⁶ *L'Avenir*, « Une ministre française raillée sur Twitter à cause de son d'orthographe », http://m.lavenir.net/cnt/DMF20130806_00343721, consulté le 06/08/2013.

²⁷ *Closer*, « Les fautes d'orthographe d'Aurélie Filippetti amusent Twitter », <http://www.closermag.fr/people/politique/les-fautes-d-orthographe-d-aurelie-filippetti-amusent-twitter-186465>, consulté le 06/08/2013.

²⁸ *Gala*, « Twitter moque l'orthographe d'Aurélie Filippetti », http://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/twitter_moque_l_orthographe_d_aurelie_filippetti_295558, consulté le 06/08/2013.

²⁹ *Terrafemina*, « "Affaire" Aurélie Filippetti : les pires boulettes des politiques sur Twitter », <http://www.terrafermina.com/societe/buzz/articles/29330-aurelie-filippetti-railee-pour-ses-fautes-d-orthographe-sur-twitter.html>, consulté le 05/08/2013.

³⁰ *Grazia.fr*, « Twitter : Aurélie Filippetti maltraitée à cause d'une faute d'orthographe », <http://www.grazia.fr/societe/news/twitter-aurelie-filippetti-maltraitee-a-cause-d-une-faute-d-orthographe-556500>, consulté le 05/08/2013.

³¹ *Le Journal de Femmes*, « Aurélie Filippetti raillée pour son orthographe », <http://www.journaldesfemmes.com/societe/magazine/orthographe-aurelie-filippetti-s-enprend-plein-la-toile-0813.shtml>, consulté le 05/08/2013.

³² *Ozap*, « Aurélie Filippetti moquée sur Twitter pour ses fautes d'orthographe à répétition », <http://www.ozap.com/actu/aurelie-filippetti-moquee-sur-twitter-pour-ses-fautes-d-orthographe-a-repetition/448510>, consulté le 05/08/2013.

³³ *Arretsurimages.net*, « Filippetti, ses collaborateurs, twitter, et l'orthographe », <http://www.arretsurimages.net/breves/2013-08-05/Filippetti-ses-collaborateurs-twitter-et-l-orthographe-id15941>, consulté le 05/08/2013.

³⁴ *Wikistrike*, « Un tweet et 6 fautes d'orthographe pour Aurélie Filippetti (Ministre de la Culture) », <http://www.wikistrike.com/article-un-tweet-et-6-fautes-d-orthographe-pour-aurelie-filippetti-ministre-de-la-culture-119493748.html>, consulté le 11/08/2013.

³⁵ *Planete.fr*, « Un tweet et 6 fautes d'orthographe pour Aurélie Filippetti », <http://www.planete.fr/politique-un-tweet-et-6-fautes-d-orthographe-pour-aurelie-filippetti.412291.29334.html#B8LMcp4LuhZ1dKks.99>, consulté le 06/08/2013.

³⁶ *Le LabEurope 1*, « Aurélie Filippetti moquée sur Twitter pour une faute d'orthographe », <http://lelab.europe1.fr/aurelie-filippetti-moquee-sur-twitter-pour-une-faute-d-orthographe-10187>, consulté le 04/08/2013.

Ainsi le mot « moquer » est utilisé à plusieurs reprises, entre autres par *Le Figaro* qui titre : « Aurélie Filippetti : Twitter se moque de ses fautes d'orthographe ». *L'Obs* parle de « ridicule », *Le Parisien* ironise en déclarant que « Aurélie Filippetti s'emmêle sur Twitter et se défause sur ses collaborateurs » et la *Libre Belgique* s'étonne des « incroyables fautes d'une ministre française sur son compte Twitter ». Le corps des articles reprend ensuite ces termes de la dérision, avec une ministre qui est la « risée » de Twitter (*Closer*) ou qui n'échappe pas à ses « sarcasmes » (*Le Parisien*).

L'autre élément mis en avant dans les titres est la quantité de fautes ; on parle ainsi d'un tweet « bourré de fautes » (*La Dépêche, Midi Libre*), de « fautes à répétition » (*OZap*), lorsque le nombre de fautes n'est pas directement énoncé : « un tweet, 6 fautes de français » (*L'Obs*). Le magazine *Grazia* est un des rares médias à minimiser l'erreur et à montrer un peu de compassion pour la ministre en titrant : « Aurélie Filippetti maltraitée à cause d'une faute d'orthographe » et en signalant dès le début du texte que « les twittos peuvent être méchants ».

Après cette entrée en matière, les médias en ligne mettent l'accent sur l'ampleur de l'événement. Ainsi, en utilisant la métaphore du feu *Le Figaro* relève que « c'est toute la "twittosphère" qui s'enflamme », tandis que *La Dépêche* voit « un message qui a enflammé le réseau social pour ses erreurs » et que *Planète Fr* parle d'un tweet qui a mis « le feu aux poudres ».

Les commentateurs reprennent ensuite la liste des écarts linguistiques déjà relevés par les usagers de Twitter et, dans la mesure où ils disposent d'un espace textuel plus important, caractérisent chacun d'eux. C'est sur le mot « relents » écrit « relans » que se focalisent les journalistes estimant que la faute d'orthographe éclipse le message (*Le Lab Europe 1*). Ils la qualifient de « grosse faute » (*Le Figaro*) voire d'« énorme faute » (*WikiStrike*), de « glaring mistake » (*The Economist*). *L'Obs*, comme tous les autres médias, tient une comptabilité des écarts du message mais en prenant en outre la posture du maître d'école qui corrigerait une dictée pour faire remarquer qu'il y a dans ce cas « deux fautes pour

le prix d'une » puisqu'elles sont dans le même mot. Aucun média ne fait cependant remarquer que le mot 'relent' se situe dans ce que Fayol et Jaffré³⁷ appellent zone de « fragilité de l'orthographe » pour cause de non coïncidence phonographique, et dans laquelle on rencontre des mots qui sont donc « particulièrement propices à l'occurrence de variations non conformes aux conventions ». D'ailleurs, le dictionnaire *Le Littré* (1880) montre combien l'orthographe de ce substantif a évolué au cours des siècles : relent (XIII^e), relans (XV^e), relant, reland, relent (XVI^e).

L'attention des commentateurs porte ensuite sur l'omission de majuscules, traits d'union, apostrophes, c'est-à-dire ce que Nina Catach³⁸ considère comme des écarts à « dominante idéogrammatique ». Dans ces cas, les journalistes ne parlent pas explicitement de faute ou d'erreur mais relèvent « le manque », « l'absence » ou « l'oubli ». Notons que ces omissions, volontaires ou involontaires, sont la plupart du temps tolérées dans des messages électroniques qui doivent respecter une contrainte de longueur et sont le plus souvent composés dans l'urgence. Cependant, dans le cas présent elles sont entraînées dans le sillage du mot « relans » mal orthographié et entrent donc dans le comptage des fameuses « 6 fautes de français » (*L'Obs*).

À côté de ces remarques orthographiques, le problème de la construction du message initial, qui sous-entend que les attaques proviennent de Frédéric Haziza et non qu'il en est la victime, passe en revanche au second plan, quand il n'est pas absent des articles :

Message initial : Soutien total a Frederic haziza **dont** les attaques ont des relans abjects

Message corrigé : ... Soutien total à Frederic Haziza **victime** d'attaques abjectes ...

³⁷ FAYOL M., JAFFRÉ J.-P. (1997), *Orthographe. Des systèmes aux usages*, Paris, Flammarion, p. 102.

³⁸ CATACH N. (1995), *L'orthographe française*, Paris, Nathan Université, 3^e éd.

En effet, seuls 11 médias sur 19 signalent cette erreur et uniquement après avoir pointé les fautes d'orthographe : « et comme si ça ne suffisait pas, Aurélie Filippetti a en outre commis une faute de grammaire » (*L'Obs*). Les journalistes peinent par ailleurs à désigner le problème : « faute de grammaire », « faute de syntaxe », « gros problème de grammaire », « tournure grammaticalement fautive », « erreur de grammaire », « contre-sens ». Dans ce cas, plutôt que de chercher du côté de la grammaire ou de la syntaxe, il aurait sans doute mieux valu considérer l'échelon auquel se situe l'erreur en prenant pour référence, sans exclure qu'ils puissent parfois se chevaucher, les quatre niveaux suggérés par Martine Marquillo Larruy³⁹, selon que l'écart affecte : l'adéquation au système communicatif (pragmatique), le système de la langue (agrammaticalité), la compréhension du message (sens/signification), la norme ou le bon usage (correct/incorrect). Il apparaît clairement que nous en sommes en présence d'un écart affectant le sens du message et donc sa compréhension. Or, la ministre est moins critiquée pour cette erreur de construction de l'énoncé, et le manque d'intelligibilité qui en résulte, que pour ses écarts orthographiques qui ne gênent en rien la compréhension. En faisant primer la valeur de la forme sur celle du fond, la plupart des journalistes montrent que leur imaginaire linguistique est largement orienté vers la norme prescriptive plutôt que vers la norme communicationnelle. L'occasion était sans doute trop belle de répercuter et d'amplifier les moqueries des twittos afin de mettre en évidence les risques que prennent les personnalités politiques à communiquer sans intermédiaire, mais aussi sans filtre correcteur. Peut-être faut-il aussi attribuer en partie cette attitude normative au fait qu'Aurélie Filippetti, de par sa fonction (ministre de la Culture) et de par sa formation (normalienne, agrégée de lettres classiques), personnifie en quelque sorte le « bon français ». Ainsi peut-on lire sur le site du *Figaro* que : « le tweet mal orthographié

³⁹ MARQUILLO LARRUY M. (2003), *op. cit.*, p. 46.

serait passé inaperçu s'il avait été rédigé par quelqu'un d'autre. Mais c'est Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture, et femmes de lettres qui en est l'auteur. Alors forcément, la Toile s'agite » et sur celui de *BFMTV*⁴⁰ : « Un message plein de fautes comme on en lit par milliers tous les jours sur le réseau social. Mais lorsqu'il vient d'une ministre, de surcroît femme lettrée, c'est tout Twitter qui se moque ».

Imaginaire linguistique et communication en ligne

Ces derniers commentaires reflètent bien que le jugement sur l'erreur est étroitement lié au contexte de communication dans lequel elle apparaît, et plus précisément dans le cas présent au médium et à l'énonciateur. Ainsi, selon les journalistes, les éventuelles erreurs linguistiques contenues dans les messages postés sur les réseaux sociaux engendreraient une attitude souple, voire de l'indifférence (application de la norme communicationnelle), toutefois cette souplesse reste soumise au statut social ou professionnel de celui qui a produit l'écart à la règle. Notons à cet égard que, selon le principe de l'arroseur arrosé, les médias en ligne sont souvent eux-mêmes objet des observations et critiques. De fait, les réseaux sociaux ainsi que le dispositif des commentaires au bas des articles sur les sites d'information permettent aux internautes de commenter le français des journalistes et constituent un espace de surveillance de la langue particulièrement fréquenté. Jacquet et Rosier⁴¹, qui s'intéressent aux sites d'information belges, constatent ainsi que les nombreux commentaires linguistiques que les internautes font sur les sites d'informations belges assurent une sorte de pérennisation d'un discours puriste sur la langue, qui intervient sur le lieu même du média. Leur étude ré-

⁴⁰ *BFMTV*, « Appelez-la Aurélie Filippettweet », <http://www.bfmtv.com/politique/appelez-la-aurelie-filippettweet-575456.html>, consulté le 06/08/2013.

⁴¹ JACQUET A., ROSIER L. (2014), « Les commentaires métalinguistiques des internautes sur les sites d'information belges », in *Studii de lingvistică*, 4, pp. 111-130.

vèle que d'un côté les internautes demandent un journaliste modèle et responsable du maintien de la qualité de la langue et de l'autre ils pointent ses défaillances. Degand⁴², qui s'intéresse également aux réactions des lecteurs belges francophones, relève à ce propos que « c'est avant tout l'orthographe et les fautes de grammaire éventuelles qui remportent les plus vives plaintes » et elle ajoute que « pour certains journalistes, ces interventions des lecteurs sont "agréables" au sens où elles permettent de corriger les erreurs. Mais pour d'autres, la critique apparaît "difficile à vivre" ». De façon plus générale, un sondage⁴³, commandé par l'éditeur de dictionnaires Le Robert à la société IPSOS au moment de la mise sur le marché du logiciel de nouvelle génération le *Robert Correcteur*, révèle que la majeure partie des Français reste très attachée à l'orthographe et considère qu'écrire correctement est important, même si un tiers d'entre eux reconnaissent faire régulièrement des fautes. Lorsqu'ils se rendent compte qu'ils ont fait un écart orthographique dans un email, un courrier ou n'importe quel texte alors que celui-là est déjà entre les mains du destinataire, presque tous les Français à qui il arrive de faire des fautes (96%) se disent ennuyés, voire honteux. L'enquête précise encore que leur degré de tolérance à l'erreur varie selon le contexte : ainsi les courriers administratifs ou professionnels, les sites des entreprises ou des institutions, les publicités devraient selon plus de 80% des Français être irréprochables tandis que les fautes dans les interactions écrites personnelles, qu'il s'agisse de lettre, mail ou SMS sont jugées avec plus d'indulgence. Rien n'est dit cependant

⁴² DEGAND A. (2012), *Le journalisme face au web. Reconfiguration des pratiques et des représentations professionnelles dans les rédactions belges francophones*, Thèse de doctorat, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.

⁴³ 1001 personnes, constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Échantillon interrogé par Internet. Méthode des quotas : sexe, âge, profession de l'interviewé, région et catégorie d'agglomération. IPSOS (2014) « Orthographe, faute avouée à moitié pardonnée » <http://www.ipsos.fr/decrypter-societe/2014-09-01-orthographe-faute-avouee-moitie-pardonnee>, consulté le 10/09/2014.

dans le sondage sur les messages échangés sur les plateformes de réseaux sociaux comme Twitter. Toutefois, on peut tenir compte que, s'agissant d'une forme d'interaction publique – à la différence par exemple de Facebook – les écarts à la norme sont sans doute jugés avec une certaine sévérité. Dans le domaine professionnel en particulier, un tweet contenant des erreurs d'orthographe ou de grammaire peut affecter négativement le service ou l'institution dont il émane. Pour preuve, et en l'absence de travaux français spécifiques sur le sujet, il est possible de faire référence à une étude comparative menée sur l'anglais par Lewis Denby⁴⁴. Celle-ci révèle que la langue des tweets est d'un niveau plus standard et d'un registre plus formel que celle des SMS ou des messages instantanés et également que les logogrammes y sont moins nombreux. Par ailleurs, il semblerait que les réductions morphologiques et l'absence de ponctuation soient aussi moins fréquentes que dans d'autres formes de communication par internet. À propos de l'attention à l'orthographe, Paveau et Rosier⁴⁵ font remarquer que « l'orthographe n'est pas une question de spécialistes mais [qu']elle appartient à tous les locuteurs, qui exercent sur elle une surveillance passionnée ». Diverses études (Osthus⁴⁶, Damar⁴⁷, Paveau et Rosier⁴⁸, Meunier et Rosier⁴⁹, Calabrese et

⁴⁴ DENBY L. (2010), *The Language of Twitter: Linguistic innovation and character limitation in short messaging*, University of Leeds, Undergraduate dissertation, [En ligne] <https://lewisdenby.files.wordpress.com/2010/06/the-language-of-twitter-linguistic-innovation-and-character-limitation-in-short-messaging.pdf>, consulté le 30/06/2014.

⁴⁵ PAVEAU M.-A., ROSIER L. (2008), *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert.

⁴⁶ OSTHUS D. (2002), « Le bon usage d'Internet : le discours normatif sur la toile », [En ligne] <http://www.cawa.fr/le-bon-usage-d-internet-lediscours-normatif-sur-la-toile-article00842.html>, consulté le 18/08/2014.

⁴⁷ DAMAR M.-E. (2010), « De la polymorphie du purisme linguistique sur l'Internet », in *Langage et société*, 131, pp. 113-130.

⁴⁸ PAVEAU M.-A., ROSIER L. (2008), *op. cit.*

⁴⁹ MEUNIER D., ROSIER L. (2012), « La langue qui fâche : quand la norme qui lâche suscite l'insulte », in *Argumentation et Analyse du Discours*, 8, [En ligne] <http://aad.revues.org/1285>, consulté le 18/08/2014.

Rosier⁵⁰) illustrent que le discours normatif est très présent sur internet. Ainsi, alors que la dictée ne fait plus l'objet d'un enseignement intensif, comme cela fut le cas au siècle dernier, la Toile et les réseaux sociaux constituent des espaces discursifs numériques où chacun peut exercer sa compulsion correctrice sur les écrits des autres. Il n'est par conséquent pas rare de rencontrer des remarqueurs de langue par exemple dans des forums qui n'ont rien à voir avec la langue. Avec des arguments qui se situent sur le continuum allant des normes les plus prescriptives aux normes communicationnelles, en passant par les normes affectives, ces internautes revendiquent pour eux-mêmes et pour les autres le devoir de se conformer strictement à la règle orthographique ou au contraire le droit de faire des fautes⁵¹ :

- Forum d'un site de kitesurfing (*Kitesurfeur*⁵²)

C'est marrant comme un simple message demandant de faire un effort sur l'orthographe déclenche toujours une bagarre générale ;) Le nombre de fois que je constate ça sur les forums, c'est assez dingue.[...] Sans être un intégriste de la langue française, je trouve quand même que ça pique parfois les yeux de lire certains messages [...]

- Site communautaire (*Weblibre*⁵³)

Quant à Lucius, avant d'écrire des betises, il ferait mieux de réviser son orthographe...

⁵⁰ CALABRESE L., ROSIER L. (2013), « Les internautes font la police : purisme langagier et surveillance du discours d'information en contexte numérique », communication au colloque *Les idéologies linguistiques dans la presse écrite. L'exemple des langues romanes*, 29 octobre-1^{er} novembre 2013, Université d'Augsbourg.

⁵¹ Les messages sont rapportés avec leur orthographe originale.

⁵² *Kitesurfeur*, <http://kitesurfeur.be/forum/viewtopic.php?f=4&t=877&start=10>, consulté le 25/08/2014.

⁵³ *Weblibre*, http://www.web-libre.org/questions/etudes-bibliques_7092/pourquoi-je-suis-choisi-que-hommes-comme-disciples,17086.html, consulté le 25/08/2014.

- Forum France2- (*France2 'Comment ça va bien'*⁵⁴)

On ne va pas interdire au gens d'écrire parce qu'ils ont une mauvaise orthographe tous comme on ne va pas interdire aux gens aux idées courtes d'exposer leurs idées. Connaissez-vous la fraternité et l'égalité, ben c'est aussi prendre l'autre comme il est avec ces difficultés.

- Forum d'un site communautaire d'astronomie (*Webastro*⁵⁵)

La vréité est que l'otrohphrage n'est pas temellent intropmate puor la cprénheomsoin cerrotce d'un txtee

À côté de ces espaces de discussion qui n'ont a priori aucune vocation linguistique, on trouve également des sites ou des forums spécialisés et alimentés par des traqueurs de fautes, des « justiciers de l'orthographe », « des toqués de correction(s)⁵⁶ ». Aidés par des internautes rapporteurs, ils débusquent et affichent les erreurs de scripteurs a priori compétents mais étourdis ou désinvoltes (journalistes, personnalités politiques, entreprises ...). Pour ne citer qu'un des plus connus, le site et compte de réseaux sociaux *Bescherelle Ta mère*⁵⁷, dont le nom est inspiré du célèbre manuel de la grammaire française des Editions Hatier, épingle et commente avec des remarques ironiques (et parfois vulgaires) les erreurs trouvées sur Twitter mais aussi dans des publicités, des panneaux d'affichage, des articles de journaux, des livres... Ainsi, dans le tweet ci-dessous, le commentateur *Bescherelle Ta mère*

⁵⁴ *France 2 Comment ça va bien ?*, http://forums.france2.fr/france2/Comment-ca-va-bien/fautes-stop-sujet_2780_1.htm, consulté le 25/08/2014.

⁵⁵ *Webastro*, <http://www.webastro.net/forum/showthread.php?t=98428>, consulté le 25/08/2014.

⁵⁶ ZERBIB I. (2014), « Toqués de correction(s) », in *Le Monde.fr*, [En ligne] http://www.lemonde.fr/livres/article/2014/10/23/toques-de-correction-s_4510846_3260.html, consulté le 30/09/2014.

⁵⁷ *Besherelle ta mère*, <http://bescherelletamere.fr/>, consulté le 18/08/2014.

pointe l'erreur de conjugaison relevée dans l'énoncé du service assistance de l'opérateur téléphonique SFR en ne conjuguant pas les verbes de son propre commentaire (Fig. 6) :



Fig. 6

Tweet de *Bescherelle Ta mère* au service assistance de SFR.

Les remarques de ces chevaliers de la norme prescriptive sont souvent seulement humoristiques, mais Meunier et Rosier⁵⁸ citent des exemples de groupes Facebook qui s'attaquent féroce­ment à des scripteurs dépourvus de compétence orthographique. Elles relèvent ainsi que dans certains commentaires, la violence symbolique que représenterait la faute d'orthographe provoque une réaction fondée sur un vocabulaire particulièrement violent qui vise à déconsidérer l'intervenant à la discussion par sa pratique scripturale déviante. Par exemple : « Tu fais des fautes à chaque mot, alors ferme ta gueule⁵⁹ ».

⁵⁸ MEUNIER D., ROSIER L. (2012), *op. cit.*

⁵⁹ *Ibid.*

En conclusion : erreur de langue ou erreur tout court ?

Dans le cas d'Auréli­e Filippetti, les internautes qui ont commenté à leur tour les articles des médias en ligne ont parfois tenu eux aussi des propos particulièrement violents, considérant le « re-lans » mal orthographié et les oublis de signes idéogram­miques comme la partie émergée de « l'incompétence », de la « désin-volture » de la ministre de la Culture et de son « inadéquation à la fonction ». Il est intéressant d'observer dans ces évaluations que les erreurs linguistiques sont considérées comme le symptôme d'un manquement plus grave, comme si elles reflétaient forcément une incompétence et un laisser-aller autres que linguistiques. À ce propos, *L'Obs* publie un long réquisitoire, dont nous ne re-prenons ici qu'un extrait, dans lequel au-delà de la faute linguistique, le journaliste accuse la ministre de faute politique :

[...] Faute politique que de laisser entrevoir l'amateurisme qui pré-side à l'organisation de la communication du ministre, où à la Culture comme ailleurs, la communication a été laissée entre des mains inex-pertes et juvéniles, ce qui aboutit à une catastrophe.

Faute politique que d'être ministre et de laisser ridiculiser à ce point son expression publique, donc son incarnation, donc sa légitimité, donc son autorité.

Faute politique que de s'exprimer tel un ado de 13 ans en situation d'échec scolaire, abaissant ainsi la fonction même de ministre, donc le politique. La désacralisation naît de ces affligeantes démonstrations d'amateurisme.

À une époque où les citoyens ont une estime limitée et une confiance vacillante dans les représentants politiques, une faute d'orthographe de leur part – ou de ceux qui écrivent en leur nom – même dans un tweet, constitue ainsi une erreur visible et identifiable contre laquelle s'élever, d'autant plus que pour le dire

avec François de Closets⁶⁰, l'orthographe « est la seule de nos institutions qui ne soit jamais contestée, jamais ridiculisée ».

⁶⁰ DE CLOSETS F. (2009), *Zéro Fautes. L'orthographe, une passion française*, Paris, Ed. Mille et une nuits.